

GUIDE DE TRI

Des questions ?
Communiquez avec nous!

☎ 418 883-3347
✉ infogmr@bellechasse.ca
🌐 www.bellechasse.ca/gmr



Bac bleu

RÉCUPÉRATION

La récupération, c'est simple:
contenants, emballages, imprimés.

Consultez la page sur la récupération pour plus d'informations.



COMPOSTAGE DOMESTIQUE



Résidus de jardinage

Riz et pâtes

Herbicycliez!

Laissez le gazon par terre après la tonte pour enrichir le sol.



Privilégiez l'herbicyclage

Produits laitiers

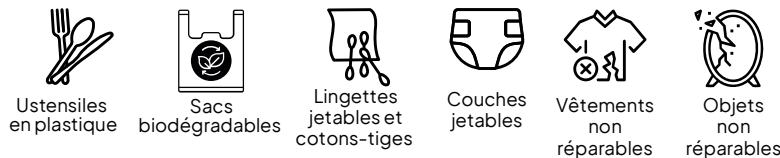
Excréments/litière

* Vous aimeriez obtenir de l'aide pour composter à la maison?
Informez-vous auprès de la MRC.



Bac vert

DÉCHET



Ustensiles en plastique

Sacs biodégradables

Lingettes jetables et cotons-tiges

Couches jetables

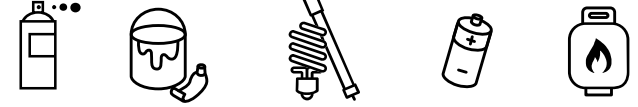
Vêtements non réparables

Objets non réparables



ÉCOCENTRES MUNICIPAUX ET POINTS DE DÉPÔT

Résidus domestiques dangereux (RDD) :



Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et autres :

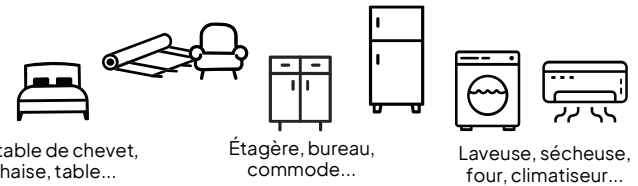


► Bardeau d'asphalte, béton, brique, céramique, gypse, métal...

Contactez votre municipalité pour connaître les matières acceptées et les heures d'ouverture.

RESSOURCERIE BELLECHASSE

Meubles et électroménagers en bon état :



Lit, table de chevet, chaise, table...

Étagère, bureau, commode...

Laveuse, sècheuse, four, climatiseur...

Vêtements tous âges, produits électroniques, jouets, vaisselle :



Service de collecte de gros rebuts deux fois par année au printemps et à l'automne : communiquez avec Ressourcerie Bellechasse

suivez-nous sur

www.ressourceriebellechasse.com

418 642.5627 | 418 885.9842



PLASTIQUES DE BALLES RONDES & TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Vous êtes agriculteur ou agricultrice et êtes intéressé(e) à recycler vos plastiques de balles rondes ou vos tubulures d'érablières?

Visitez le site web d'AgriRÉCUP pour connaître les points de dépôt.



3RV RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER
VALORISER

RÉDUIRE

Ai-je vraiment besoin de ce produit?

RÉUTILISER

Est-ce que je peux le réparer ou le donner?

RECYCLER

Est-ce que je peux le mettre dans mon bac bleu ou le transformer?

VALORISER

Est-ce que je peux le composter?

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ
BACIMPACT.CA

